

COMPTE RENDU

Cette réunion est la première réunion plénière du pôle forêt suite à sa réorganisation. Elle a été l'occasion de présenter cette nouvelle organisation, ainsi que le fonctionnement du CRIGE PACA d'une façon générale. Un tour de table a ensuite permis aux participants de s'exprimer sur leurs attentes, leurs questions et leurs propositions concernant leurs besoins ou leurs contributions en terme de catalogage-diffusion, groupe de travail et retour d'expérience. Les attentes seront prises en compte et complétées avec les réponses à l'enquête "DONNEES" qui accompagne ce compte-rendu, de façon à ce qu'en septembre, le comité de pilotage puisse définir les orientations de travail du pôle forêt.

→ Présentation du CRIGE PACA

- Historique.
 - Fonctionnement.
 - Mission.
 - Objectifs opérationnels (ayants droits - Acquisition - Réflexion en cours).
 - Pôle métiers (Liste des pôles existants ou en création).
 - Plate forme Internet : outil de diffusion.
- Cf. annexe

→ Présentation du pôle forêt du CRIGE PACA

- Historique.
 - Evolution et fonctionnement.
 - Nouvelle organisation.
 - Objectifs opérationnels.
 - Réalisation (Catalogages, acquisitions, diffusions, échanges d'expériences).
 - Résultat de l'enquête CONTACT.
- Cf. annexe

→ Questions

→ *Question de M. MAILLET de l'ONF* : Quels sont les liens avec les autres démarches régionales ?

→ *Réponse* : Le 1er séminaire de rencontre des dynamiques régionales en information géographique organisé par l'AFIGÉO à Poitiers les 09 et 10 juin 2005 a permis de concrétiser ces liens (<http://www.afigeo.asso.fr/generated/objects/DYNAMIQUEREGIONALE-premierselementsdesynthese.pdf>)

→ *Question de M. NINGRE du Service de la forêt et du Bois (DRAF)* : Relation entre le pôle forêt et les autres pôles, notamment le pôle DFCI ?

→ *Réponse* : Les animateurs des pôles agriculture, DFCI, Environnement et Risques participent aux réunions du pôle forêt, de la même façon que l'animateur du pôle forêt participe aux réunions des autres pôles. De plus des réunions entre animateurs de pôles sont organisées spécifiquement par le CRIGE

→ *Question de M. MAILLET de l'ONF* : Comment s'organise le pôle Environnement ?

→ *Réponse* : Le pôle environnement n'existe pas aujourd'hui. Cependant, des réflexions (structuration et objectifs) sont en cours avec l'ARPE. Pour le moment, l'ARPE et la DIREN sont représentées dans le pôle forêt.

→ *Question de M. NINGRE du Service de la forêt et du Bois (DRAF)* : Où s'arrête la diffusion des données ?

→ *Réponse* : Se sont les propriétaires des données qui définissent quels sont les organismes pouvant bénéficier ou non du droits d'accès.

Pour les données de la cartographie de l'Inventaire Forestier National les ayants droits sont les mêmes que pour la plate-forme de l'IGN : c'est-à-dire l'ensemble des organismes et personnes morales de droit public de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'ambiguïté concerne les Etablissements à Caractères Industriels et Commerciaux (EPIC) ainsi que les associations, qui doivent respecter la convention et ne pas utiliser les données pour des activités de prestation de service effectuée, à titre onéreux, pour le compte de tiers autres que les ayants droits sans une demande préalable au propriétaire de la données...

→ *Question de François SUSINI de la DDAF 13* : Quelle cohérence avec les Comités Départementaux de l'Information Géographique (CDIG)?

→ *Réponse* : L'articulation entre l'échelon régional (CRIGE) et l'échelon départemental (CDIG) est en cours. Elle se fait au travers du site Internet du CRIGE (rubrique animations départementales) et des pôles métiers. Sur ce dernier point, une réunion sera organisée avec les animateurs des pôles et les CDIG de façon à coordonner les différentes actions.

→ Tour de table :

→ *Inventaire Forestier National - Catherine FOYER* :

L'IFN est intéressé par les retours d'expérience des utilisateurs de la cartographie de l'IFN. Il propose une présentation des possibilités du couplage de la cartographie IFN avec la base de données dendrométrique (exemple du couplage dendro-carto sur la région Midi-Pyrénées) et une présentation des nouvelles spécifications techniques de la mise à jour de la cartographie IFN en région PACA (nomenclature, surface et largeur minimales de représentation, etc.). Ces nouvelles spécifications en cours d'étude devraient être fixées d'ici la fin de l'année.

Suite à la demande des utilisateurs, la nouvelle méthode d'inventaire mise en place en 2005 au niveau national pourra également être présentée.

→ *CRPF - Bernard QUAY* :

Un groupe de travail "placette" d'inventaire pourrait regrouper l'IFN, l'ONF, l'INRA, le CRPF, etc.

→ *Service de la forêt et du Bois (DRAF) - Jean-Michel NINGRE* :

Précise qu'un travail avait déjà été engagé au sein de la DRAF et que les travaux qui avaient été initiés pourront être réutilisés.

→ *INRA - Didier BETORED* :

Précise que effectivement cette démarche intéresse l'Unité de recherches forestières méditerranéennes de l'INRA, notamment pour aboutir à un catalogage des placettes expérimentales. Il signale aussi la difficulté d'un tel catalogage.

Par ailleurs, l'unité est intéressée par des données à grandes échelles, il serait donc intéressé par un groupe de travail "Occupation du Sol à Grandes Echelles".

→ *AFOCEL - Nicolas NGYEN-THE* :

L'association "Forêt Cellulose" (AFOCEL) a participé à la constitution de la base de données "placette" en Languedoc-Roussillon. Elle souhaite être associée au groupe de travail placette

→ *Echanges multiples* :

De multiples échanges sur les besoins d'une occupation du sol à grande échelle ont montré l'intérêt de la création d'un groupe de travail spécifique. Les travaux en parallèles seront à rattacher à ce groupe de travail.

→ *Service de la forêt et du Bois (DRAF) - Jean-Michel NINGRE* :

Note l'intérêt d'un retour d'expérience des actions nationales et régionales (projet SINPA).

→ *Cofor 83 - Damien CARMINATI* :

Certaines données nous intéressent mais nous n'avons pas les outils cartographiques pour les traiter, comme par exemple les réseaux de desserte, la limitation de tonnage, l'accessibilité, ainsi que les collectivités ayant des compétences forestières.

→ *ONCFS - Philippe LANDRI :*

L'ONCFS est utilisateur des données de la plate forme IGN-CRIGE et aussi producteur de données à l'échelle nationale (données communales) ou sur des zones très localisées, spécifiques à une thématique (aires de répartition d'un espèce, données sur le loup, etc.).

Les données qu'il centralise sont parfois issues des Fédérations Départementales de Chasses, donc pour la diffusion de ces données il faudra l'accord des propriétaires de la donnée.

Il travaille aussi avec les données du Muséum National d'Histoire Naturelle dont une partie des données sont en ligne.

Un catalogue de données existe en interne mais n'est pas diffusé pour le moment. Un catalogage spécifique pour la région PACA pourrait être envisagé.

→ *DDAF 13 - François SUSINI :*

- Pour le moment les besoins du service forêt ne sont pas formalisés, sauf pour ce qui concerne la base de données DFCI gérée dans le cadre du pôle DFCI départemental.

- Demande des renseignements sur la problématique "cadastre" en PACA (Cécile ROUX répond brièvement à cette question car cette problématique a été abordée au sein du comité technique consultatif du CRIGE PACA le 23 juin 2005. Le compte rendu de cette réunion est en accès libre sur le site du CRIGE).

→ *SDIS 83 - Gaëlle AUTIN :*

Les contours de feux sont disponibles, il faudrait commencer par recenser ce qui existe.

→ *DDAF 83 - Philippe TRAN :*

Chaque département possède au moins les contours des grands feux, d'ailleurs dans le Var ils sont consultables sur le site du CDIG (<http://www.cdig-83.org>) mais on pourrait envisager une diffusion par le site du CRIGE. De même que la cartographie des 200 mètres réglementaires autour des massifs forestiers dans le cadre du débroussaillage obligatoire, ou la carte des risques ou encore celle des aléas... Une harmonisation régionale serait intéressante à envisager.

Concernant le risque incendie de forêt les pouvoirs publics auront obligation de diffuser le risque incendie de forêt, avant février 2006. Le site du CRIGE pourrait être un vecteur de diffusion de ces cartes.

Par ailleurs, il serait intéressant de disposer de l'organisation de la végétation en sous étages des placettes d'inventaire de l'IFN pour cartographier la combustibilité des végétaux

→ *Direction Territoriale Méditerranée de l'ONF - Albert MAILLET :*

L'attente principale et première de l'ONF c'est d'avoir une vision la plus complète des données existantes, où elles se trouvent et cela de façon régulière.

Pour ce qui concerne les démarches définissant des indicateurs, notamment dans le cadre de la certification des forêts (PEFC) ou Natura 2000, il est important qu'il y ait un travail de coordination de façon à simplifier les traitements pour la réalisation ou la mise à jour des indicateurs. Une méthodologie serait intéressante à mettre en œuvre.

Concernant l'acquisition mutualisée des données le pôle forêt est tout à fait intéressant, notamment pour les discussions avec les producteurs.

Pour finir, l'ONF est aussi producteur et gestionnaire de bases de données diffusables avec l'accord du propriétaire. Certaines données ont un usage interne (Positionnement des placettes ou des réserves biologiques par exemple.), d'autres sont diffusables (comme les réseaux de desserte par exemple) mais la première phase c'est le catalogage, or celui-ci a été programmé sur une période de 15 ans, à moins que certains financements permettent d'accélérer le catalogage sur certaines thématiques. Par contre en temps qu'Etablissement Publics, l'ONF est tenu de respecter des modèles de structuration de données définies par l'Etat.

En terme de besoin d'information, des éléments géologiques, des périmètres de captage, les sites classés, etc.

→ *CRIGE - Cécile ROUX :*

Des discussions sont en cours avec certains producteurs de données, notamment le BRGM pour la base de données géologiques. Pour ce qui concerne les données de la DIREN elles sont déjà accessibles sur leur site, mais les données sont également cataloguées sur le site du CRIGE. Concernant les autres besoins, que ces données existent ou pas, il faudra les exprimer dans le cadre de l'enquête "DONNEES" de façon à ce qu'on puisse envisager leur acquisition.

→ *Association PEFC - Pierre GAILLARD :*

Dans le cadre de la certification des forêts en PACA, des indicateurs ont été défini pour la réalisation de l'état des lieux ainsi que la mise en œuvre de la politique de certification. Ces indicateurs sont actuellement diffusés sur le site de l'Observatoire de la forêt méditerranéenne. Certaines données ont été créées dans ce cadre et seraient susceptibles d'intéressés d'autres organismes ou services, comme par exemple la couverture des cartes de potentialités ou encore les périmètres des études de stations et des études de potentialités, la localisation des adhérents, etc.

→ *CRPF - Bernard QUAY :*

Le CRPF donne son agrément concernant les Plan Simple de Gestion. A ce titre ils peuvent dans la limite imposée par le Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) diffuser au moins les contours des Plans Simples de Gestion ainsi que certaines données associées. De même que la description des peuplements, ou l'aire de répartition de certaines essences, réalisée pour la définition du Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles.

Par ailleurs, le CRPF est lui-même intéressé par certaines données métier tel que le réseau ou les études de desserte, les limitations de tonnage, les points noirs, etc. Mais aussi des données sur la Chasse (attribution des plans de chasse, activité cynégétiques par commune ou autre agrégation, etc.). Le CRPF est aussi demandeur de données concernant les Espaces Boisés Classés (EBC)¹ ou les Plans de Prévention des Risques Incendie de Forêt (PPRif) ou encore les Plans Départementaux de Protection des Forêts contre les Incendies (PDPFCI).

Concernant l'accès aux données phytosanitaires, cela mériterait qu'un groupe de travail se réunisse dans la perspective de générer des cartes d'alertes phytosanitaires.

→ *Direction Territoriale Méditerranée de l'ONF - Albert MAILLET :*

Concernant les données phytosanitaires, les données terrains sont recueillies par des "correspondants-observateurs" issus des DDAF, de l'ONF ou du CRPF. Pour une réactivité plus grande il suffirait de mettre en place un mode de confection plus rapide, par GPS notamment. Il faudrait solliciter l'échelon technique régional du Département Santé des Forêts pour qu'il participe à ce groupe de travail, bien qu'il manque de moyens humains.

→ *DDAF 04 - Christiane COCHENET :*

Concernant la DFCI, la DDAF a signé une convention avec l'ONF qui est administrateur de la base de données DFCI.

Par ailleurs, le Ministère en charge de la forêt a mis en place des logiciels pour le suivi des financements. Ainsi chaque aides aux investissements (amélioration des peuplements, desserte, Restauration des Terrains Incendiés (RTI), Plans Simples de Gestion (PSG), Défrichement, etc.) devra être cataloguée et géoréférencée. Ce travail nécessite 2 applications du ministère et leur mise en œuvre est hétérogène. Les forestiers n'ont pas encore assez de recul.

→ *DDAF 04 - Philippe CHAMPON :*

L'accueil du public en forêt est un domaine important qui manque d'information géographique.

→ *Société du Canal de Provence (SCP) - Françoise BOURDULET :*

La SCP serait aussi intéressé par les EBC, les PPRif, mais aussi par l'actualisation de la base de données PIDAF qui avait été déjà réalisée par la SCP, mais avec la localisation des contours réels des plans.

→ *Service forêt- hydraulique de la Région PACA - Frédérique TESTON :*

Nous sommes intéressé par une base de données PIDAF et par le cadastre numérisé. Par ailleurs, le service est équipé d'une Banque Régionale de Données Forestières et Hydraulique (BRDFH) pour la localisation et le suivi des financements engagés par la Région dans le domaine de la DFCI, de la RTI, du sylvopastoralisme, de la sensibilisation du publique, etc.

¹ EBC : Les plans locaux d'urbanisme peuvent classer comme espaces boisés, les bois, forêts, parcs à conserver, à protéger ou à créer. Ce classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements.

→ *Alain SANDOZ de la station biologique de la Tour du Valat et Président de l'association ADETEL (Association pour le Développement de la Télédétection) :*

La mutualisation des images satellitaires pourrait répondre aux différents types de besoins, thématiques ou structurelles... Un groupe de travail ou un retour d'expérience sur les outils d'acquisition serait intéressant.

→ *DDAF 83 - Philippe TRAN :*

Effectivement les images satellitaires sont des outils qu'on utilise de plus en plus et souvent ce sont des actions individuelles, mais ne pourrait-on pas mutualiser les acquisitions ou tout au moins, pour celles qui ont déjà été acquises avoir un catalogage pour savoir qui possède quoi sur quel territoire et quelles sont les possibilités de diffusion ?

→ *Service de la forêt et du Bois (DRAF) - Jean-Michel NINGRE :*

Concernant les images satellites, Hélios 1A de l'armée devrait pouvoir fournir des images en 50 minutes dans le cadre des incendies de forêt (Le CRIGE a pris contact avec l'Etat Major interarmées de la zone sud : c'est une mission expérimentale classée confidentielle défense, aucune diffusion hors cadre militaire n'est envisagée).

→ *INRA- Didier BETORED :* Une base de données du réseau coupure de combustible existe.

→ *Chambre Régionale d'Agriculture - Lionel RODRIGEZ :*

Un groupe de travail bio-climatique ou agro-climatique va être créé par le pôle agriculture avec la participation de l'association CIRAME (<http://www.cirame.asso.fr/>) qui gère un réseau réunissant différents partenaires (METEOFRANCE, Institut National de la Recherche Agronomique, Les Chambres d'Agriculture (var, Bouches du Rhône, Hautes-Alpes, Drôme), Service Régional de la Protection des Végétaux, Instituts Techniques (Céréales et Fourrages - Vin- Horticulture), Station régionale d'expérimentations, La Coopération). Peut-être que les forestiers sont intéressés pour y participer ? De la même façon les bases de données hydrographiques et périmètres de captage sont déjà traités au sein du pôle agriculture. Par ailleurs, le pôle agriculture travail avec la Maison Régionale de l'Elevage pour diffuser la base de données pastorale.

→ Synthèse et relevé de décision suite au tour de table :

→ *Attentes en terme de groupes de travail :*

- Inventaire Forestier National (Spécification du produit cartographique en cours d'élaboration)
- Placettes d'inventaire / d'expérimentation (Inventaire, catalogage, etc.)
- Occupation du sol grande échelle (Nomenclatures)
- Cartes d'alerte Phytosanitaire
- Incendie - Aménagement (PFCI - RTI - PIDAF - PPRif - PDPFCI - BD Réseau coupure de combustible)
- Gestion forestière/Filière Bois (Réseau de desserte, point noir, limitation de tonnage, Aménagements, compétence forestière des collectivités, plans de massifs, Prospection forestière (valorisation du bois), documents de gestion durable etc.)

→ *Attentes en terme de retours d'expérience :*

- Inventaire Forestier National : bases de données cartographies et son couplage avec la base de données dendrométriques.
- Actions régionales et nationales dans le domaine forestier (projet SINPA)
- Outils d'acquisitions (photos aériennes et images satellite)

→ *Attentes en terme de catalogage et diffusion :*

- ONCFS : données sur la chasse, les aires de répartition, etc.
- PEFC : couverture des cartes et documents de potentialités.
- INRA : Base de données sur le réseau coupure de combustible.
- Catalogue des acquisitions des images satellites
- Cemagref : Repérage des arbres et peuplements "remarquables", peuplements classés.
- CRPF, CG, Conservatoire du littoral : Catalogage pour faciliter l'accès à l'information sur la propriété forestière.

→ Le travail en cours :

- CRPF : Les contours des Plans Simples de Gestion et les aires de répartition des essences.
- DRAF/Serfob : Carte des étages altitudinaux de végétation.
- Base de données DFCI : c'est le **Pôle DFCI zonal** qui s'occupe de la diffusion du tronc commun zonal des bases de données DFCI départementales (http://pont-entente.org/programmes/dfci/prg_dfc_i.php)
- Le contour des incendies : un groupe de travail vient d'être constitué auprès du pôle DFCI. La solution serait peut-être dans la mise en œuvre d'une campagne pour l'acquisition d'une couverture complète en image satellite en septembre tous les ans.
- Les unités sylvopastorales ont été recensées lors d'une enquête pastorale réalisée en 1997 qui recensait d'une façon générale les unités pastorales existantes et une description de leur utilisation. La maîtrise d'ouvrage a été réalisée par la Maison Régionale de l'Elevage (MRE) avec l'appui technique du CERPAM et du Cemagref de Grenoble. Les modalités de diffusion de cette base de données sont en cours de formalisation au sein du **pôle agriculture**.
- La numérisation des Espaces Boisés Classés, au même titre que celle des Servitudes d'urbanisme est en cours de formalisation au niveau du Ministère de l'Equipement. Pas de validation nationale, un guide de numérisation réalisé par le CERTU devrait être diffusé.

→ Validation de l'échéancier

→ L'enquête **DONNEES** va être envoyée par mail en même temps que ce compte-rendu à l'ensemble des "UTILISATEURS" et "GESTIONNAIRES".

Les retours se feront par mail ou par courrier, d'ici le mois de septembre à l'animateur du pôle forêt. Les réponses seront traitées d'ici septembre.

→ En septembre le Comité de pilotage se réunira pour fixer le programme en terme de "groupe de travail", "retours d'expérience", "catalogage", et "acquisitions" prioritaires en fonction du travail déjà engagé, des propositions réalisées lors de cette réunion plénière et des besoins exprimés dans le cadre de l'enquête "DONNEES".

→ Le compte-rendu du comité de pilotage sera envoyé à l'ensemble des participants du pôle forêt, de façon à ce que chacun se positionne sur les groupes de travail, par réponse mail à l'animateur du pôle forêt.

→ Les groupes de travail pourront démarrer immédiatement.

→ En décembre 2005, la deuxième réunion plénière sera consacrée le matin à l'état d'avancement des travaux, et l'après-midi au retour d'expérience, vraisemblablement consacré à l'utilisation de la cartographie de l'Inventaire Forestier National (IFN), première acquisition mutualisée du pôle forêt.

Annexes

Plaquette de présentation de l'Observatoire de la forêt méditerranéenne

Diaporama de présentation (CRIGE - Ofme)

Diaporama de présentation du pôle forêt

Enquête "DONNEES"

Liste des participants à la réunion